

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

06/02/2017

Dossier complet le

06/02/2017

N° d'enregistrement

2017-4431

1. Intitulé du projet

Défrichement d'une parcelle boisée avant mise en culture céréalière.

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

GFA De Mondot

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Colomb Stéphanie

RCS / SIRET

410 214 431

Forme juridique

GFA

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
47 b	Défrichement d'une superficie de 3 Ha 00 a 30 ca.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Défrichement d'une parcelle boisée d'une superficie de 3 Ha 00a 30 ca, dans le but de mise en culture agricole.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif du projet est de mettre en culture cette parcelle de bois taillis (voir note du technicien).

Pour ensuite dans au moins 10 ans y planter de la vigne.

En effet l'exploitation que je gère est essentiellement viticole : (65 ha de vignes, 12 ha de céréales, 24 ha de bois, 10 ha de jachères).

Je considère que cette opération est vitale pour l'exploitation.

Il est indispensable entre deux plantations de vignes, de mettre le sol en culture (orges de printemps pour assainir) pendant au moins 3 ans.

En effet il est devenu très difficile dans le secteur d'acquérir des terres pour pouvoir effectuer se roulement de 3 ans, mais dans une bonne gestion agricole et environnementale c'est indispensable. En Compensation je propose de boiser une grande parcelle entre 3 ha et 6 ha (voir note technicien) sur une parcelle attenante à un massif boisé de plus de 10 Ha, en bordure de ruisseau et qui constituera une zone tampon intéressante en amont de la vallée.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Dans un premier temps : exploitation des arbres, vente bois de chauffage.

Le défrichement sera réalisé par abattage, débardage mécanisés, arrachage de souches, rangement des souches sur place en cordons alignés en bordure et broyage.

Pas de brûlage ni de transport des matériaux.

Travaux réalisés entre octobre 2017 et Mars 2018.

Dans un deuxième temps : plantation des parcelles en compensation en préservant la ripisylve existante en maintenant une bande herbacée de 7 m de large en bordure du ruisseau.

Sol argilo limoneux de 50 à 70 cm, pas de trace d'hydromorphie, bien adapté pour une plantation d'essences en mélange, chêne, charme, érable champêtre, alisier torminal.

Réalisation entre octobre et Mars 2019.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Préparation du sol et mise en culture.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation de défrichement.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Superficie défrichée	3,0030 Ha
Superficie du Massif	3,0030 Ha

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Le défrichement :
Le bois Cloux
16120 Bonneuil
Section : C Numéro : 981
La Compensation :
Bois Mouillat / Sur Les Terriers
16120 Touzac
Section : A Numéro : 353,343

Coordonnées géographiques¹

Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et c), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Point d'arrivée : Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Communes traversées :

Bonneuil pour le défrichement
Touzac pour la compensation

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Bois Taillis dense et régulier de chêne pubescent, âgé de plus de 50 ans, peu vigoureux. (voir note technicien).

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui

Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR5400417 Vallée du Né. 60 mètres de distance.
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Enlèvement du bois et des souches.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Peut-être du fait de la proximité de la parcelle avec le site natura 2000.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Je ne pense qu'il soit nécessaire de faire une étude d'impact car le projet se situe en dehors d'une zone Natura 2000 et nous avons prévu dans le même temps un projet de compensation avec boisement d'une zone équivalente.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	photocopie de la matrice Cadastreale.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à **Touzac**

le, **26/01/2017**

Signature

S. Colab



**GFA du Mondot
M Maxime LOUVET
Domaine de Mondot
16120 TOUZAC**

**Objet : Projet de défrichement et diagnostic forestier
Mission « Amélioration des boisements du bassin versant du Né »**

Angoulême, 25 janvier 2017

Monsieur

J'ai le plaisir de vous communiquer le compte rendu de notre visite.
Je vous confirme ma proposition d'appui technique pour la réalisation de votre document de gestion durable et la mise en œuvre d'un programme de coupes d'amélioration.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations les meilleures.

Mathieu BERGERON

Animateur forestier

PJ : plan de situation

Opération réalisée avec le concours financier de :

1) Projet de défrichage d'une parcelle de 3 ha sur la commune de Bonneuil

Nature du projet :

Défrichage d'une parcelle boisée de 3ha, située hors Site Natura 2000, sur un versant calcaire et enclavée au milieu de vignes.

Peuplement : taillis dense et régulier de chêne pubescent, âgé de plus de 50 ans, peu vigoureux, hauteur < 20m, diamètre 15 à 30 cm, de qualité bois de chauffage. Arbres rabougris, h < 15m, sur sol calcaire superficiel en partie centrale.

Absence de gros arbres, d'arbres morts, de zone humide ou autres facteurs de biodiversité remarquable.

Pas d'habitation à proximité.

Présence d'une plantation de chênes truffiers (0,5 ha 10 ans) en bordure.

Compensation par le boisement de parcelles en prairie permanente, situées hors Site Natura 2000 et d'une surface disponible de 6 ha.

Attenantes à un massif boisé de plus de 10 ha, en bordure de ruisseau et qui constituera une zone tampon intéressante en amont de la vallée.

Projet qui sera très bénéfique pour l'environnement et la qualité de l'eau.

Sol argilo limoneux de 50 à 70cm de profondeur, pas de trace d'hydromorphie, avec blocage de la tarière sur rocher calcaire. Bien adapté pour une plantation d'essences en mélange, chêne, charme, érable champêtre, alisier torminal et divers arbustes. Non adapté pour une plantation de peuplier.

Phase de réalisation :

Accès du matériel sans contrainte, par une petite route communale et un chemin carrossable.

Réalisation du défrichage entre juillet et octobre, une période moins dérangeante pour la faune sauvage et moins sensible au ruissellement (faible pluviométrie).

Rangement des souches sur place en cordons alignés en bordure et broyage des branches. Pas de brûlage ni de transport des matériaux.

Plantation forestière de parcelles en compensation, en préservant la ripisylve existante et en maintenant une bande herbacée de 7m de large en bordure du ruisseau. Travaux d'entretien mécaniques et manuels, pas d'utilisation de produits phytosanitaires.

Interventions après le 15 juillet et avant le printemps.

2) Diagnostic forestier / surface 24 ha :

Vieux peuplements de chênes, âgés de plus de 50 ans, de qualité et de vigueur irrégulières et non

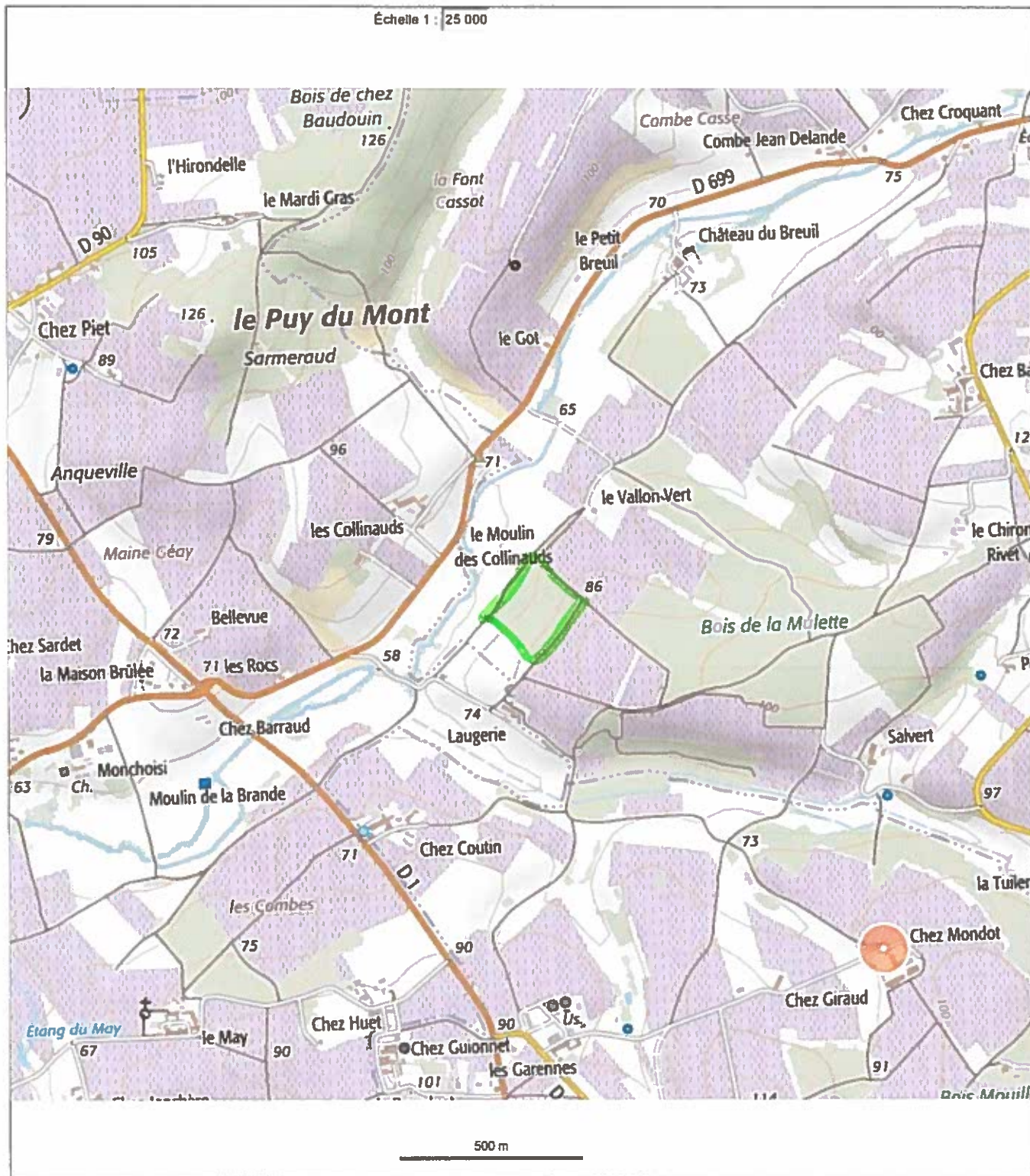


Centre d'Étude Technique Environnemental et Forestier

Maison de la Forêt Charentaise, 20 rue Léonard Jarraud - 16000 Angoulême
05 45 69 23 27 / cetef-16@foretpriveefrancaise.com
www.facebook.com/maisondelaforetcharentaise



Groupe de progrès
de la forêt privée



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 09' 34" W
Latitude : 45° 33' 53" N



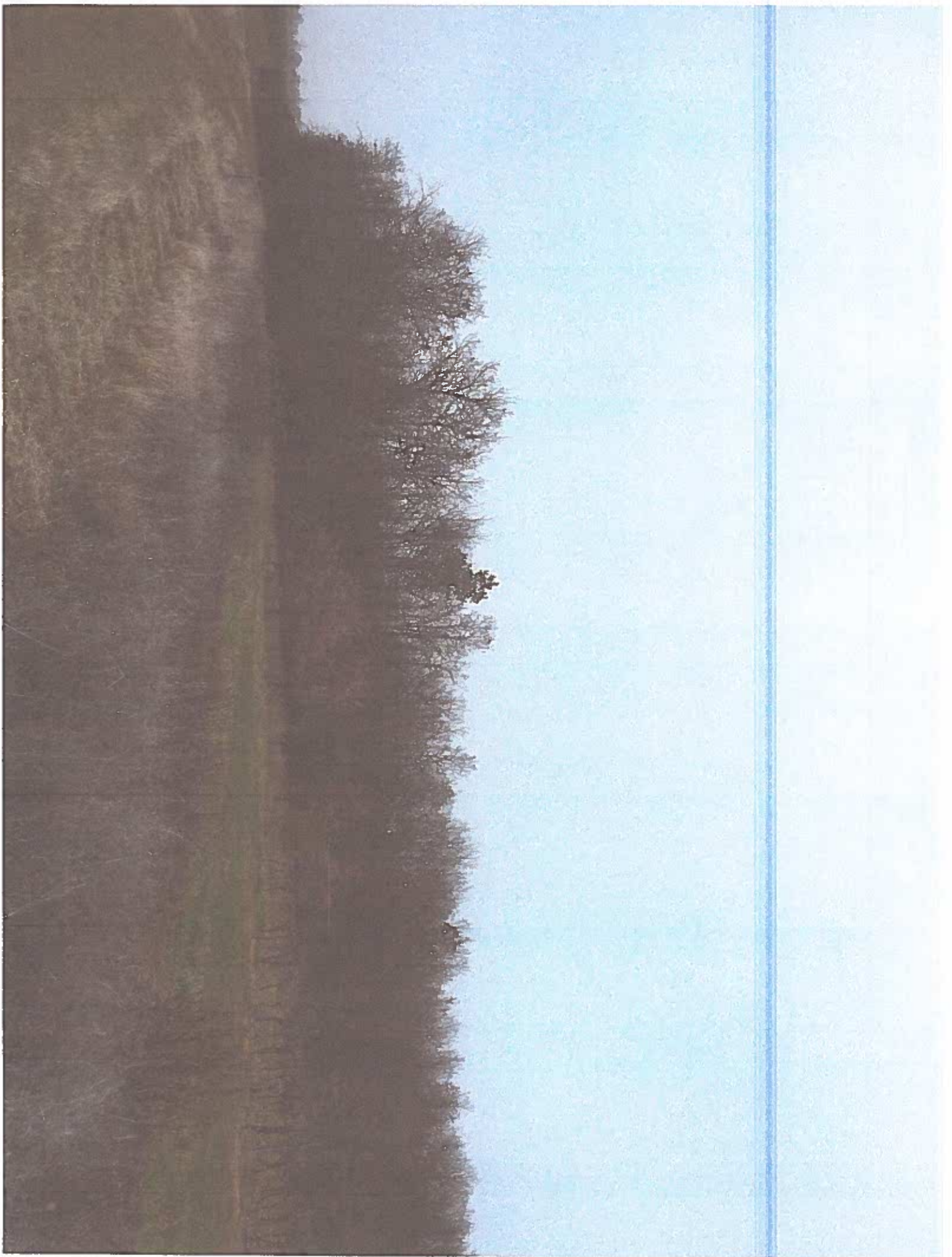
Échelle 1 : 4 284



© IGN 2016 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 0° 09' 41" W
Latitude : 45° 33' 52" N

C 381 Le Bois Cloux.





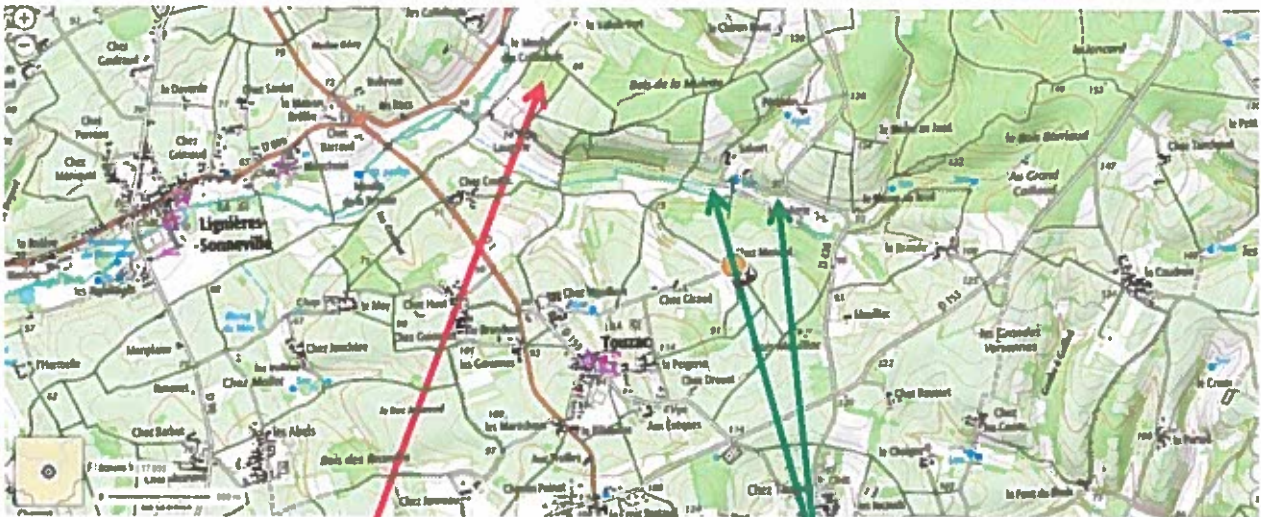




Projet défrichement/compensation

M. Maxime LOUVET « Domaine de Mondot » 16120 TOUZAC

06.25.53.19.54



Parcelle à défricher

Parcelles pour compensation

